

Le rôle du pédiatre en médecine humanitaire

The role of the pediatrician in humanitarian medicine

Brigitte Retali

Rédactrice en chef adjointe
de *Médecine Thérapeutique Pédiatrie*
<brigitte.retali@wanadoo.fr>

Le terme de médecine humanitaire est apparu au début des années 1970 avec l'intervention des « *french doctors* » dans des situations d'urgence liées à des guerres et des catastrophes naturelles. C'est l'essor des organisations non gouvernementales (ONG), leur professionnalisation croissante et le développement d'un savoir-faire spécifique.

L'humanitaire se définit par son domaine d'application, en s'inscrivant dans une dimension où l'inadéquation entre les besoins (élémentaires, sanitaires, de secours d'urgence, sécuritaires, de respect de la dignité humaine) et les moyens humains, matériels et financiers disponibles, appelle des actions de ceux qui peuvent mobiliser de l'extérieur les ressources et le savoir-faire nécessaires¹.

Ainsi au décours des crises, la nécessité des missions dites de développement s'impose dans les pays du sud et également ailleurs.

Les objectifs mondiaux du développement durable offrent un champ immense à l'action humanitaire : éradication de la faim, de la pauvreté, accès à une eau sûre, à la santé et au bien-être, à l'éducation, promotion de l'égalité hommes/femmes...

Et le rôle des pédiatres est primordial, les enfants étant les premiers touchés par les conséquences du sous-développement et de la précarité. Le pédiatre, par ses connaissances du développement physique et psychologique de l'enfant et de ses besoins, prend sa place dans de nombreuses ONG.

C'est ainsi que de nombreux pédiatres hospitaliers, libéraux ou universitaires sont engagés pour des missions souvent bénévoles, parfois courtes de quelques semaines.

Mais, pour des raisons d'efficacité et de durabilité, ces missions doivent s'appuyer sur les besoins et les projets des professionnels locaux et sur ceux des populations bénéficiaires.

Il est tout aussi impératif de s'inscrire dans les politiques publiques décidées par le gouvernement de chaque pays. Les ONG, en effet, relèvent du droit national de chaque État.

Ces interventions s'articulent autour de l'organisation des soins de santé primaire, de missions de formation des soignants locaux et de l'organisation de filières de soins.

Ce dossier présente un panorama des actions engagées par des pédiatres en Afrique, en Haïti, à Madagascar et en Amérique latine, allant des soins de base à la mise en œuvre de la pédiatrie spécialisée, toujours en co-construction avec des partenaires locaux, mais aussi plus récemment les actions humanitaires se sont organisées à nos portes en direction des populations précaires, en particulier des migrants.

La lutte contre mortalité infantile mise en œuvre dans une région déshéritée de Madagascar et en Afrique de l'Est nous conduit à approcher les notions d'accès aux soins de base en ciblant une stratégie de prévention des risques sanitaires les plus prégnants et en mobilisant durablement les acteurs des villages.

mtp

Tirés à part : B. Retali

¹ <http://www.upns.fr/du-humanitaire-gyn-obst/lundi07122015/Historique-et-definition.pdf>.

La prévention de la malnutrition infantile s'appuie sur l'éducation des mères. Un jeu de plateau, basé sur un classement simple des aliments, permet à un groupe de participantes de mieux nourrir leurs enfants avec les ressources alimentaires locales, et surtout que ces résultats soient durables. La formation des soignants à la méthode Nutricartes est fondée sur la bienveillance et l'auto-appropriation des connaissances pratiques entre bénéficiaires.

La Méthode Mère Kangourou, c'est accueillir les nouveau-nés les plus fragiles sans les structures de néonatalogie classique, en mettant la mère, la famille et les ressources du personnel au centre de la prise en charge, avec toute l'attention au portage, à la nutrition et au suivi ambulatoire. Vingt ans après, les bienfaits de cette méthode sur l'avenir cognitif et social de ces enfants sont démontrés.

Le travail de l'Institut Necker Pédiatrie en Haïti illustre la nécessité d'engager avec les acteurs locaux, sitôt après une catastrophe, un travail de reconstruction à la fois des bâtiments et des cursus de formation des professionnels de santé.

En Haïti aussi, nous voyons comment les psychiatres sont invités sur le terrain des praticiens pour éclairer le sens de leurs interventions auprès de mères traumatisées, en articulant les recommandations sur le maternage des bébés aux savoirs et représentations de la population.

Mais les pays en développement attendent aussi d'organiser leurs propres filières de soins spécialisés et leurs structures universitaires. La Chaîne de l'Espoir participe à la formation de chirurgiens pédiatriques en Afrique

de l'Ouest, un transfert de compétences qui attend d'être mieux soutenu par les universités des pays développés.

Les missions humanitaires commencent aussi tout à côté de chez nous.

Au centre d'hébergement d'urgence des migrants d'Ivry, des pédiatres bénévoles ont initié, dans les contraintes d'un séjour d'une durée incertaine, une démarche de santé globale pour les enfants, avec une attention particulière aux soins psychologiques.

Les mineurs non accompagnés relèvent de mesures d'accueil spécifiques définies par la loi, même si leur mise en œuvre est problématique. Leurs besoins physiques et psychiques méritent d'être connus par chaque pédiatre.

Le panorama de ces actions se veut une palette des missions accessibles à un grand nombre de collègues pédiatres à condition d'une formation adéquate, d'un cadre institutionnel bien défini et d'une réflexion éthique.

Je remercie pour son aide précieuse Sophie Gruson-Lemerle et pour leurs conseils Eric Cheysson, Marc Giordan et Jacques Schmitz.

Cette revue n'aborde pas le rôle des organisations internationales dépendant essentiellement de l'ONU (UNICEF, OMS, Programme Alimentaire Mondial...) de celui de la Croix-Rouge Internationale, des organisations gouvernementales ou européennes, militaires ou civiles. N'oublions pas leur engagement dans les financements de nombreuses actions.

Liens d'intérêts : l'auteur déclare n'avoir aucun lien d'intérêt en rapport avec l'article.